



Le 7ème PCRD enjeux et fonctionnement

Nadège Ricaud, NCP-FNRS

9 juin 2009

Sommaire

- Qu'est-ce que l'Espace européen de la recherche?
- Comment le 7^{ème} PCRD contribue-t-il à l'Espace européen de la recherche?
- Quel programme spécifique?
- Quelle répartition budgétaire par programme spécifique?
- Quel régime de financement?

Sommaire

- De l'idée à la proposition: quelles étapes pour le montage?
- De la proposition au projet: quelles étapes pour la négociation?
- Comment les propositions sont-elles évaluées?
- Comment optimiser ses chances de succès?
- Documents et liens utiles

Qu'est-ce que l'Espace européen de la recherche (EER) ?

- concept proposé par la Commission européenne et avalisé lors du Conseil européen de Lisbonne en mars 2000: « Stratégie de Lisbonne »
- objectif: faire de l'UE l'économie de la connaissance la plus compétitive du monde et parvenir au plein emploi d'ici 2010
- EER: un pilier pour une société de la connaissance en Europe

Qu'est-ce que l'Espace européen de la recherche (EER) ?

- Relance en 2007: livre vert « L'EER: nouvelles perspectives » et «Processus de Ljubljana» en mai 2008 pour **améliorer la gouvernance de la recherche** en Europe avec 5 initiatives:
 - promotion de la mobilité et de la carrière des chercheurs en Europe ;
 - gestion de la propriété intellectuelle
 - cadre légal pour des infrastructures de recherche européenne ;
 - coopération internationale scientifique et technologique ;
 - programmation conjointe: articulation des programmes nationaux de recherche

Qu'est-ce que l'Espace européen de la recherche (EER) ?

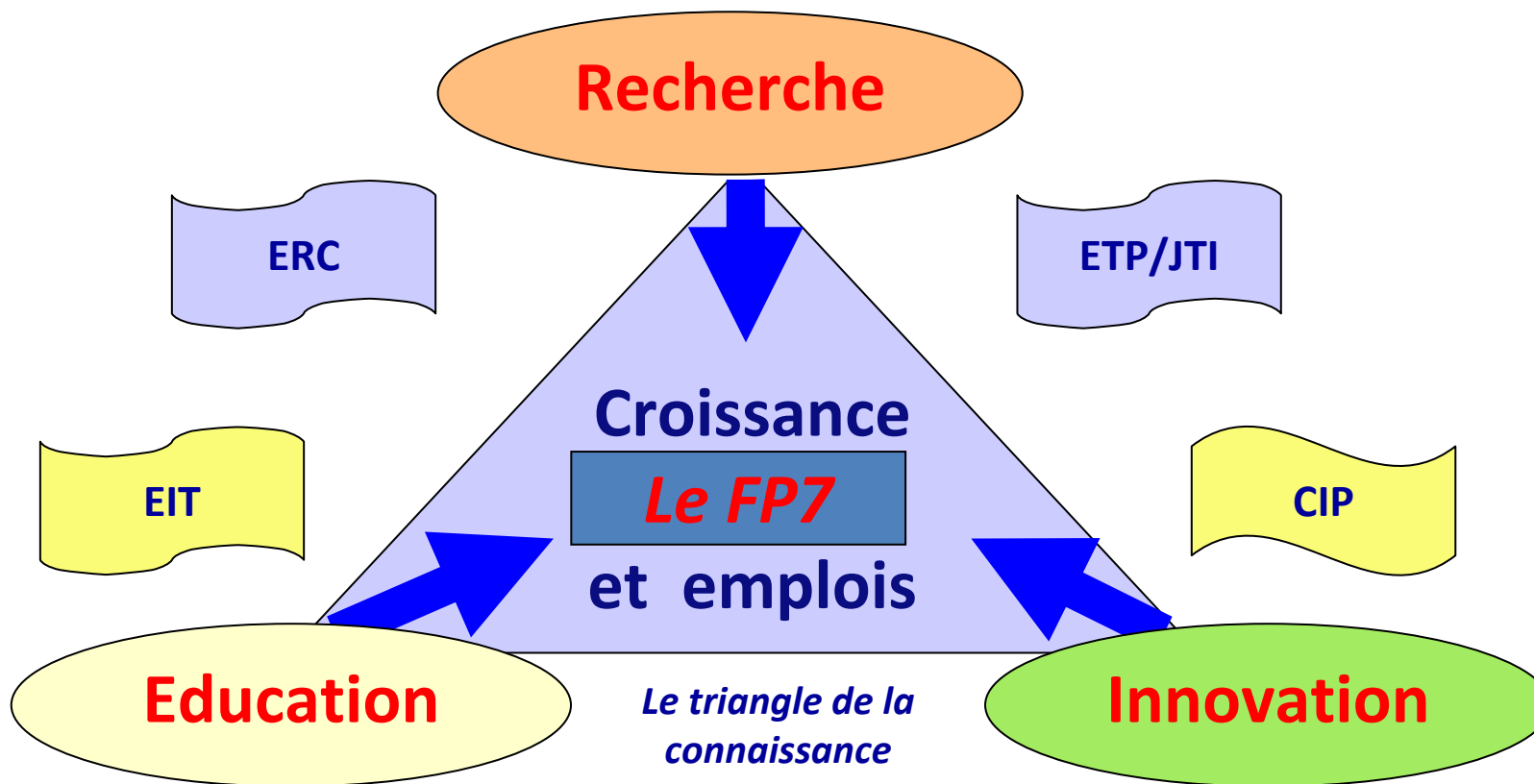
- la Vision 2020 pour l'EER:
 - répondre aux besoins de la société dans l'optique du développement durable : partenariats stratégiques entre la Communauté, les Etats membres et les Etats associés (programmation conjointe), dialogue avec la sphère politique et avec la société
 - définir la voie européenne vers l'excellence dans la recherche et constituer un moteur essentiel de la compétitivité européenne : modernisation des systèmes de recherche, d'enseignement et d'innovation, cadre pour la protection de la propriété intellectuelle
 - favoriser la libre circulation des connaissances dans et en dehors de l'UE: collaboration avec les pays tiers fondée sur l'intérêt mutuel, attractivité des établissements de recherche européens pour tous les chercheurs, ouverture des programmes nationaux et régionaux

Comment le 7^{ème} PCRD contribue-t-il à l'EER?

- conçu pour soutenir la création de l'EER en :
 - diminuant la fragmentation de la recherche en Europe
 - rassemblant les ressources
 - renforçant l'excellence scientifique
- nouvelles initiatives lancées avec le 7e PCRD:
 - création du Conseil européen de la recherche
 - initiatives technologiques conjointes lancées par les Plateformes technologiques européennes
- budget global : 50 521 M€ ► augmentation du budget de 63 % par rapport au 6ème PCRD
- durée : 7 ans (2007-2013) au lieu de 5 ans pour le 6ème PCRD (2002-2006)

Comment le 7^{ème} PCRD contribue-t-il à l'EER?

"Faire de l'Europe l'économie de la connaissance la plus dynamique et la plus compétitive du monde d'ici 2010"



Quel programme spécifique?

1) COOPERATION:

recherche collaborative – volet le plus vaste du PC – 32 365 M€

2) IDEES:

recherche exploratoire – création du Conseil Européen de la Recherche -7460M€

3) PERSONNES:

mobilité et développement de la carrière des chercheurs – actions formation– 4728 M€

4) CAPACITES:

renforcement des capacités de recherche - 4217M€

Quel programme spécifique?

1/ **Coopération: Recherche collaborative**

10 domaines de recherche thématiques:

- Santé
- Alimentation, agriculture et pêche, biotechnologie
- Technologies de l'information et de la communication (TIC)
- Nanosciences, nanotechnologies, matériaux et nouvelles technologies de production
- Energie
- Environnement (inclus changement climatique)
- Transport (inclus aéronautique)
- Sciences socio-économiques et humaines
- Espace
- Sécurité

Quel programme spécifique?

2/ Idées: Recherche aux frontières de la connaissance

- géré par le Conseil Européen de la Recherche (ERC)= conseil scientifique et structure de mise en œuvre
- financement de projets individuels proposés par les chercheurs sur tous les domaines de recherche fondamentale
- projets innovants et multidisciplinaires
- 2 types de bourses : jeunes chercheurs et chercheurs expérimentés
- critère de sélection = l'excellence

Quel programme spécifique?

3/ Personnel: Potentiel humain

- Formation initiale des chercheurs
- Formation tout au long de la vie et développement de carrière
- Dimension internationale
- Passerelles / partenariats entre les entreprises et le monde académique
- Actions spécifiques

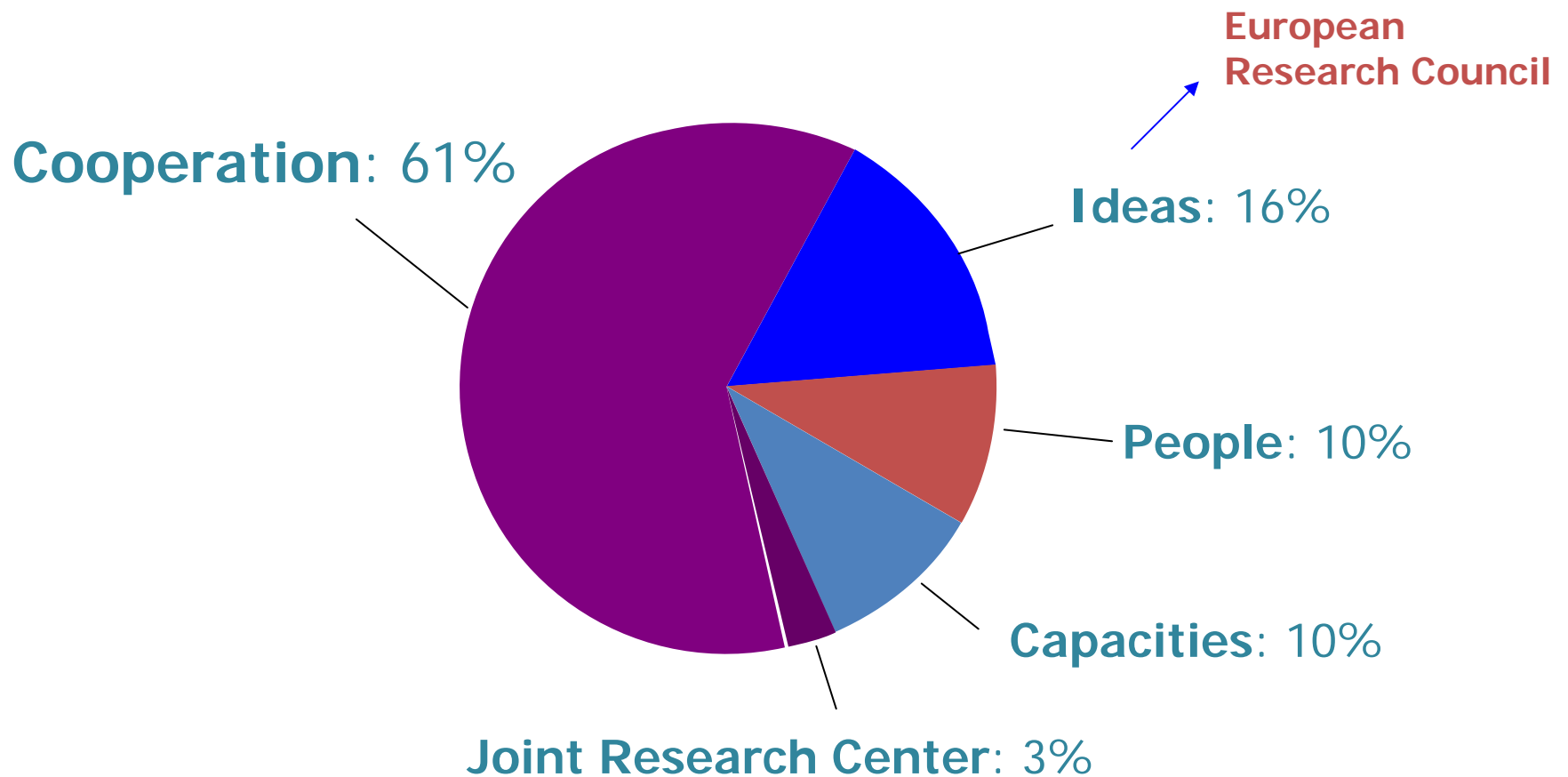
Quel programme spécifique?

4/ Capacités

- Infrastructures de recherche
- Recherche au profit des PME
- Régions de la connaissance
- Potentiel de recherche
- Science dans la société
- Développement cohérent de politiques
- Activités de coopération internationale

Quelle répartition budgétaire par programme spécifique?

Budget ~ 50 billion Euro



Quel régime de financement?

- Projets collaboratifs : PC
(ex projets intégrés et STREPS)
- Réseaux d'excellence: REX
- Actions de coordination et de soutien: SSA/CA
- Soutien à la formation des chercheurs et à l'évolution de leur carrière (Marie Curie)
- Projets individuels (ERC)
- Action de coopération internationale spécifique (SICA)

Quel régime de financement?

- A chaque régime de financement correspond un ou plusieurs type(s) d'activités: recherche, démonstration, management, formation, etc
- Le régime de financement indiqué dans le PdT va également déterminer la durée du projet, le nombre de participants requis et le budget

Quel régime de financement?

Les projets collaboratifs

Régime de financement	Activités	Durée	Nombre de participants	Budget
Small and medium scale focused research projects (STREPs)	Recherche Démonstration Management	18 à 36 mois	6 à 15	1 à 4 M€
Large-scale integrating project (IP)	Recherche Démonstration Management Innovation Formation	36 à 60 mois	10 à 20	4 à 25 M€

Quel régime de financement?

Les réseaux d'excellence

Régime de financement	Activités	Durée	Nombre de participants	Budget
Réseaux d'excellence (REX) ou Network of Excellence (NoE)	Activités d'intégration Programme conjoint d'activités Partage de l'excellence Management	48 à 60 mois	6 à 12	4 à 10 M€

Quel régime de financement?

Actions de coordination et de soutien

Régime de financement	Activités	Durée	Nombre de participants	Budget
Coordination actions (CA)	Mise en réseau Coordination Diffusion Management	18 à 36 mois	13 à 26	0,5 à 2 M€
Supports Actions (SA)	Conférences, groupes de travail Etudes Compétitions et récompenses Soutien opérationnel Diffusion Information, communication Management	9 à 30 mois	1 à 15	0,03 à 3 M€

Quel régime de financement?

Les projets individuels (ERC)

Régime de financement	Activités	Durée	Nombre de participants	Budget
Starting grants	Recherche exploratoire	Jusqu'à 5 ans	1	100 à 400 000 € / an
Advanced grants	Recherche exploratoire	Jusqu'à 5 ans	1	100 à 500 000 € / an (maximum 3 M€ par subvention)

Quel régime de financement?

Les actions Marie Curie

Objectifs	Régimes de financement
Formation initiale des chercheurs	Réseaux Marie Curie (Initial Training Network, ITN)
Formation tout au long de la vie, développement de la carrière	<ul style="list-style-type: none"> • Bourses individuelles intraeuropéennes Marie Curie (IEF) • Cofinancement de programmes de formation régionaux, nationaux, internationaux (COFUND) • Primes Européennes de réintégration (ERG)
Partenariats entre les entreprises et le monde académique	Programme conjoint de coopération (IAPP)
Dimension internationale	<ul style="list-style-type: none"> • Bourses internationales entrantes et sortantes pour chercheurs expérimentés (IOF/IIF) • Primes internationales de réintégration pour chercheurs expérimentés (IRG) • Soutien aux diasporas scientifiques
Actions spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Prix Marie Curie (AWARDS) • Nuit des chercheurs (NIGHT) • Coopération transnationale entre PCN • Réseau ERA-MORE

Quel régime de financement pour quel programme spécifique?

Programmes spécifiques / Régimes de financement	Coopération	Idées	Personnes	Capacités
Projets collaboratifs	X			X
Réseaux d'excellence	X			X
Actions de coordination et de soutien	X	X	X	X

Quel régime de financement pour quel programme spécifique?

Programmes spécifiques / Régimes de financement	Coopération	Idées	Personnes	Capacités
Projets individuels		X		
Actions Marie Curie			X	X
Recherche au profit de groupes particuliers (PME)				X

De l'idée à la proposition: quelles étapes pour le montage?

Etapes	Documents
Repérage d'un topic en lien avec son domaine de recherche	<i>Programme de travail annuel de la Commission européenne</i> (« Work Programme »)
Rédaction d'un pré-projet servant de base à la proposition	<i>Programme de travail et guide du proposant</i>

Quelles étapes pour le montage?

Etapes	Documents
Constitution de l'équipe du projet (« consortium »)	<i>Programme de travail et Guide du Proposant</i> (« Guide for applicants »)
Renseignements administratifs sur chaque bénéficiaire dans le formulaire électronique «EPSS » (formulaires A1, A2)	<i>Guide du proposant, annexe 3</i> (« Instructions for completing part A of the proposal »)

Quelles étapes pour le montage?

Etapes	Documents
Montage des budgets de chaque partenaire et du budget total (formulaire A3)	<ul style="list-style-type: none">● <i>Guide financier</i> (« Guide to financial issues »)● <i>Guide du proposant, annexe 3</i>
Rédaction de la partie scientifique (partie B: qualité scientifique et technique, mise en œuvre, impact)	<i>Guide du proposant, annexe 4</i> (« Instructions for drafting part B of the proposal »)

De la proposition au projet: quelles étapes pour la négociation?

Etapes	Documents
Toute la négociation	<i>Negotiation guidance note</i>
Renseignement des GPF (« Grant Preparation Forms »)	<ul style="list-style-type: none">• Fiche d'évaluation (« <i>Evaluation summary report</i> »)• Mandat de négociation (« <i>Negotiation mandate</i> »)
Rédaction de la DoW (« Description of Work »)	<ul style="list-style-type: none">• Fiche d'évaluation (« <i>Evaluation summary report</i> »)• Mandat de négociation (« <i>Negotiation mandate</i> ») <p><i>Template for « Description of Work »</i></p>

Quelles étapes pour la négociation?

Etapes	Documents
Finalisation et signature de l'accord de consortium (« <i>consortium agreement</i> »)	<ul style="list-style-type: none">● <i>Checklist for consortium agreement</i>● <i>Guide to IPR</i>
Finalisation et signature de la convention de subvention (« <i>grant agreement</i> »)	<i>Standard model grant agreement</i>

Comment les propositions sont-elles évaluées?

- Eligibilité: soumission avant la date-limite, nombre minimal de participants, présence de tous les documents requis, adéquation avec le topic et le régime de financement prévus, autres critères spécifiques de l'annexe 1 du guide du proposant : « specific information for this call »
- Critères de l'évaluation (projets collaboratifs): qualité scientifique et technique, mise en œuvre et management, impact et diffusion des résultats
- Méthode de l'évaluation:
 - Note et classement par des experts-évaluateurs: experts du domaine qui s'inscrivent sur la base de données CORDIS
 - Revue par les fonctionnaires de la Commission européenne de la DG en charge du projet
- Evaluation éthique

Comment optimiser ses chances de succès?

- S'inscrire en tant qu'expert afin de mieux cerner les attentes de la Commission européenne :
site: <https://cordis.europa.eu/emmfp7/>
- Contacter le scientific officer de la Commission européenne en charge de sa thématique pour vérifier que l'idée de projet répond bien aux attentes de la Commission pour le topic repéré
- Utiliser le dispositif d'accompagnement régional au montage de projets européens: Réseau Europe Régions
- Faire appel aux Points de contact nationaux thématiques pour poser des questions et faire remonter les problèmes rencontrés sur le terrain

Liens et adresses utiles

- Au niveau européen:
 - Site Cordis: http://cordis.europa.eu/fp7/home_en.html
 - informations générales et sur les 4 programmes spécifiques
 - publication des appels avec les documents liés (programme de travail, guide du proposant): « find a call »
 - tous les autres documents: « find a document »
 - Research enquiry service (formulaire en ligne):
<http://ec.europa.eu/research/index.cfm?pg=enquiries>
 - Foires aux questions :
<http://ec.europa.eu/research/index.cfm?lg=en&pg=faq>
- Points de Contact Nationaux français:
<http://www.eurosfairer.prd.fr/7pc/>
- Réseau Europe Régions: <http://www.reseaeuroperegions.eu/>



Merci de votre attention...
...des questions?

Contact: Nadège Ricaud, ricaud@ncp.fnrs.be